

Améliorer les pratiques d'hygiène des mains



FICHE SYNTHÈSE POR

Énoncé de la POR

Les gestionnaires de l'établissement sont imputables de démontrer l'amélioration des pratiques d'hygiène des mains dans le cadre du programme de prévention et de contrôle des infections de l'établissement.

1er test de conformité de la POR

Les gestionnaires de l'établissement définissent un objectif pour l'amélioration des pratiques d'hygiène des mains.

Comment s'y conformer

- Suivre le [plan d'amélioration de la qualité portant sur l'hygiène des mains](#) et en assurer son application. Celui-ci est disponible sur l'intranet, dans la section Portail clinique/Grands dossiers/Prévention et contrôle des infections (PCI).
- L'objectif principal est d'obtenir et de maintenir un taux de conformité de 80% ou plus pour chacun des secteurs.

2e test de conformité de la POR

Les gestionnaires de l'établissement investissent dans des ressources consacrés à l'amélioration des pratiques d'hygiène des mains

Comment s'y conformer

- Assurer la disponibilité en quantité suffisante de postes de lavage des mains et de distributeurs de solution hydrolalcoolique
- Faire former un nombre d'auditeurs suffisant pour répondre au nombre d'audits requis par la [Programmation annuelle d'audits](#), et sur les trois quart de travail (pour le services 24/7)
- Octroyer du temps aux auditeurs pour effectuer les audits d'hygiène des mains et compiler les données

3e test de conformité de la POR

Les gestionnaires de l'établissement veillent à ce qu'un plan d'amélioration de la qualité de l'hygiène des mains soit élaboré

Comment s'y conformer

- Établir un plan d'amélioration de la qualité pour l'hygiène des mains et ce, **peu importe le taux de conformité** du secteur. Un plan d'amélioration de la qualité global est disponible sur la page intranet du service de PCI et peut servir de référence pour compléter vos propres plans : [le plan d'amélioration de la qualité portant sur l'hygiène des mains](#).
- Le plan d'amélioration peut porter sur des éléments tels que : les activités d'apprentissage mises en place, les audits effectués, la rétroaction donnée, l'affichage du taux d'hygiène des mains, le nombre d'auditeurs formés, etc. Un plan d'amélioration global pour l'établissement est disponible sur l'intranet et peut vous guider dans l'élaboration de votre propre plan. Pour chaque activité du plan, vous devez identifier une personne responsable et les ressources attribuées.

Améliorer les pratiques d'hygiène des mains

4e test de conformité de la POR

Les gestionnaires de l'établissement assurent la vigie des activités d'amélioration de l'hygiène des mains dans le temps en fonction des indicateurs identifiés

Comment s'y conformer

- Inclure le suivi et les résultats d'indicateurs au plan d'amélioration de la qualité de l'hygiène des mains. Par exemple :
 - Indicateurs structurels : présence d'éviers dédiés au lavage des mains, de distributeurs de solution hydroalcoolique, etc.
 - Indicateurs de processus : audits d'hygiène des mains par observation directe (pour les secteurs où l'observation directe est impossible, deux autres méthodes doivent être sélectionnées, telles l'autoévaluation et le sondage auprès de la clientèle).
 - Indicateurs de résultats : diminution du taux d'infection nosocomiale, utilisation de solution hydroalcoolique et savon, etc.

5e test de conformité de la POR

Les gestionnaires de l'établissement veillent à ce que le programme de prévention et de contrôle des infections soit éclairé par les leçons des activités d'amélioration de l'hygiène des mains

Comment s'y conformer

- Des indicateurs portant sur l'hygiène des mains sont présents au [Programme de prévention et contrôle des infections](#).
- Faites part de vos bons coups et de votre innovation en matière d'hygiène des mains dans vos rencontres de direction, mais également au comité de direction, lors du suivi de ces indicateurs.
- L'équipe de prévention et contrôle des infections animent occasionnellement des capsules portant sur l'hygiène des mains. N'hésitez pas à les solliciter pour votre secteur !

Pour en savoir plus...

La [page intranet du service de PCI](#) comprend l'ensemble des outils et informations relatives à l'hygiène des mains.

Par exemple :

- ⇒ Le [tableau de bord de PCI](#) recense les résultats des différents audits en PCI;
- ⇒ Le [Programme de prévention et contrôle des infections](#) ainsi que le [Plan d'amélioration de la qualité sur l'hygiène des mains](#) ;
- ⇒ La [politique](#) sur l'hygiène des mains de l'établissement;
- ⇒ Les différentes [affiches](#) pour promouvoir l'hygiène des mains et transmettre les taux de conformité ;
- ⇒ Un [dépliant](#) explicatif pour la clientèle;
- ⇒ L'ensemble des [outils](#) pour procéder aux audits sur l'hygiène des mains;
- ⇒ Le taux de conformité global de l'hygiène des mains de l'établissement est également disponible sur le site internet et mis à jour périodiquement : [Taux de lavage des mains : CISSS des Laurentides](#)



Pour savoir comment appliquer la POR dans votre direction, nous vous invitons à communiquer avec votre répondant qualité.

Personnes ressources de la POR

FANNY LAVERDURE

DGA-SPER

CAROLE BLANCHARD

DQEPE